

Date de la convocation  
13.06.2023

Nombre de conseillers  
En exercice 17  
Présents 10  
Votants 15

L'an deux mille vingt trois,  
le dix-neuf juin,  
à 18 H 00, le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action  
Sociale,  
s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de  
Mme Laurence MOUSSEAU, Vice-Présidente.

ETAIENT PRESENTS :

Mme MOUSSEAU, Mme VAUCELLE, M. DOUX, Mme ENON, Mme LIEBOT, Mme PINEAU, M. TOURAINE,  
Mme MIRAILLET, Mme ETOURNEUX-MAILLET, Mme BOURGERIE.

ABSENTS ET EXCUSES

M. DAZAS, Mme MAUBERGER, M. GANDIER, M. FORTIN, M. LAMBERT, Mme VAY,  
Mme POUZIN.

*Pouvoir de M. Benjamin GANDIER à M. Jean-Louis DOUX  
Pouvoir de M. Philippe FORTIN à M. Dominique TOURAINE  
Pouvoir de M. Michel LAMBERT à Mme Laurence MOUSSEAU  
Pouvoir de Mme Armelle VAY à Mme Laurence ETOURNEUX-MAILLET  
Pouvoir de Mme Monique POUZIN à Mme Bernadette VAUCELLE*

OBJET DE LA DELIBERATION :

**Habitat jeunes : Evolution du loyer pour l'appartement situé au sein de la Résidence  
Autonomie des Capucins**

**Madame la Vice-Présidente donne lecture du rapport suivant :**

Concernant le logement n° 14 – Bâtiment A de la Résidence Autonomie dédié à  
l'intergénérationnel, il est proposé d'appliquer la même augmentation (+ 3.90 %) que pour  
les autres étudiants en-colocation ce qui passerait la redevance de 350.00 € à 363.65 €.

Après examen, les membres du Conseil d'Administration du CCAS, à l'unanimité,  
émettent un avis favorable sur cette proposition et autorisent Monsieur le Président ou sa  
représentante à signer tous les documents s'y rapportant.

Pour extrait conforme,

La Vice-Présidente,  
Laurence MOUSSEAU



*Accusé de réception de la Sous-Préfecture*

Acte rendu exécutoire après transmission  
en Sous-Préfecture le : .....06. JUL. 2023..

Publié le : .....06. JUL. 2023.....

Notifié le : .....